

ARRETE DU MAIRE

N° AR A 2026-039



OBJET : Délégation de fonction à un conseiller délégué –
Monsieur Antoine Guilbaud

Le Maire de Mouzillon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-18,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire,

Vu le tableau définitif du Conseil Municipal pour le mandat courant de 2026 jusqu'à 2032,

Considérant qu'afin de permettre une bonne administration de l'activité communale dans le secteur des espaces verts et de l'embellissement paysager, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction et de signature à Monsieur Antoine Guilbaud en tant que conseiller délégué,

Considérant que selon l'état du droit en vigueur une délégation de fonction emporte nécessairement délégation de signature sauf précision contraire dans l'arrêté,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Monsieur Antoine Guilbaud est nommé conseiller délégué.

A compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, Monsieur Antoine Guilbaud est conseiller délégué pour la durée du mandat, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour traiter le secteur d'activité des espaces verts et de l'embellissement paysager. A ce titre, Monsieur Antoine Guilbaud connaît le champ d'intervention suivant :

| Délégations | Forme de la délégation | Nature décisions à signer |
|---|---------------------------|--|
| Participer et représenter la commune dans les instances et réunions organisées par l'intercommunalité et les autres partenaires sur les thématiques de la gestion des espaces verts | Fonction | Feuille de présence, procès verbaux |
| Convoquer et préparer la commission espaces verts et embellissement paysager | Fonction | Convocation |
| Signer les courriers et les documents administratifs en lien avec les espaces verts | Fonction | Courriers et documents susvisés |
| Signer les engagements comptables dont l'objet est en lien avec les espaces verts pour un montant maximum de 1 500 € HT | Fonction | Engagements comptables : devis, bon de commande, tickets |
| Préparer, en lien avec le Maire, le budget des espaces verts en fonctionnement comme en investissement | Fonction - sans signature | Néant |
| Signer les comptes-rendus d'entretiens professionnels des agents du espaces verts | Fonction | Compte rendu d'entretiens professionnels |

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le préfet
- Monsieur le trésorier
- L'intéressé

Notifié à l'intéressé le *31/03/2026*

Signature



Fait à Mouzillon, le 31 mars 2026

Le Maire,
Jean-Marc JOUNIER.

